



Anarque lavage voiture autocleanservice

Par **Lberangere**, le **24/03/2015** à **15:02**

bonjour, j ai souscrit un abonnement de lavage illimité a autoclean service.

Le contrat se fini fin decembre 2015. Ils ont changé de propriétaire et maintenant ils refusent de me laver la voiture.

Ils me propose 10 bons de lavages jusqua la fin du contrat.

Il me reste 42 semaines, et je leur ai demandé 1 lavage /semaine d'ou 42 .

Ils refusent .

Nous cherchons a creer un collectif car nous sommes des dizaines sur Paris a se faire arnaquer .

Quels sont les recours ?

Par **coco007**, le **08/07/2015** à **14:04**

Bonjour moi aussi voici copie de la lettre qu'ils transmettent:

"Bonjour,

Nous vous avons informé, dans notre circulaire du 9 mars 2015, que notre société ne pouvait continuer à assumer les abonnements annuels et les carnets de bons de lavage qui avaient été vendus par notre ancienne direction et par des franchisés.

Depuis cette date, la plupart d'entre vous ont pris contact avec nous afin de nous faire part de leur choix sur les contreparties que nous vous avons proposées aux termes de notre circulaire.

La circulaire prévoyait qu'aucune contrepartie ne serait plus proposée après le 31 mai 2015. Nous avons néanmoins prolongé le délai au cours duquel des propositions ont été faites jusqu'au 20 juin, afin de satisfaire les derniers clients qui s'étaient manifestés plus tardivement.

A ce jour, il ne nous est plus possible de proposer des contreparties pour compenser l'arrêt des prestations.

Nous sommes certains de votre compréhension et vous en remercions par avance.

La direction commerciale

La direction"

il suffit simplement d'envoyer un courrier RAR et saisir la répression des fraudes; vous devrez les assigner au tribunal de proximité et vous obtiendrez gain de cause.